

St Denis, le 01.04.2026

Communiqué de la fédération SUD-Rail

SNCF : 9 suicides au moins depuis le début de l'année – Il est urgent d'agir pour stopper l'hécatombe

La fédération SUD-Rail a appris avec une immense tristesse le décès de deux nouveaux cheminots ce week-end, qui ont mis fin à leurs jours. Ces drames portent à neuf le nombre de suicides dont nous avons été avertis (car nous n'avons pas la garantie d'être toujours informés) au sein des SNCF depuis le 1er janvier 2026. C'est-à-dire déjà plus que les 8 suicides dont les Organisations syndicales avaient été informées en 2025.

Face à cette situation insoutenable, la fédération SUD-Rail tient en premier lieu à adresser ses plus sincères condoléances aux familles, aux proches et aux collègues des victimes.

Ces tragédies ne peuvent être considérées comme des faits isolés. Elles s'inscrivent dans un contexte, initié dans les années 2000, mais qui s'est accéléré à partir de 2015, de dégradation continue des conditions et organisations du travail, marqué par le démantèlement du système ferroviaire (qui fait que d'anciens collègues qui œuvraient auparavant ensemble dans un but commun doivent aujourd'hui s'affronter car ils sont porteur d'intérêts concurrents voire opposés), par des restructurations permanentes avec suppressions d'emplois, mobilités forcées et pertes complètes de repères, et tout ceci des pratiques managériales brutales qui fragilisent les collectifs de travail, détruisent toute coopération et plongent les individus dans l'isolement et la précarité psychologique.

Depuis des années, la fédération SUD-Rail alerte sur le développement de la souffrance au travail (en 2013 et encore en 2018 nous avons interpellé jusqu'au Premier Ministre, en annonçant déjà ce à quoi nous assistons aujourd'hui). Cette fois-ci encore, nous avons multiplié les démarches : droits d'alerte, interpellations des directions et des Ministères en responsabilité (Transports et Travail), saisines de l'inspection du travail. Pourtant, les directions restent sourdes et poursuivent une politique qui met en danger la santé des cheminotes et cheminots, et au-delà de nombreux salarié-es (Hôpitaux, agriculteur-ices, Education nationale, Justice, Finances Publiques, France Travail, Police, et bien sûr aussi beaucoup d'entreprises privées).

Les enseignements du procès France Télécom/Orange devraient pourtant servir d'avertissement clair : une politique d'entreprise (également politique d'Etat) qui déstabilise les salarié-es et installe un climat anxiogène, peut avoir des conséquences dramatiques et engager des responsabilités lourdes. Aujourd'hui, à la SNCF, tous les signaux sont au rouge.

SUD-Rail exige :

La mise en place immédiate de mesures concrètes pour protéger la santé physique et mentale des agent-es

L'arrêt des réorganisations destructrices et des suppressions d'emplois

Une véritable prise en compte des alertes des représentant-es du personnel

L'ouverture de négociations nationales sur les conditions et organisations du travail, visant à refonder les bases même du salariat et de l'entreprise pour que le travail serve l'œuvre commune et apporte son écot aux pratiques démocratique, au lieu d'être un instrument d'extorsion de la valeur et de la vie des personnes

Il est temps que la direction du Groupe SNCF prenne la mesure de la gravité de la situation et assume ses responsabilités.

La fédération SUD-Rail continuera d'agir, avec les cheminotes et cheminots, pour ne plus subir et imposer des changements profonds.